

Centrale Émile Huchet : vers un site d'énergie verte

Depuis l'annonce de la fermeture des centrales à charbon d'ici 2022, la centrale Émile Huchet basée à Saint-Avold, réfléchit à une reconversion. Des projets semblent se dessiner, de quoi répondre aux questions du personnel et envisager un avenir pour les salariés.

Mardi 15 septembre, les dirigeants de Gazel Energie et de la centrale Émile Huchet se sont réunis avec les représentants du personnel pour discuter ensemble de l'avenir de la plateforme. Son activité sera maintenue jusqu'en 2022, année où les centrales à charbon doivent disparaître.

La volonté de Gazel Énergie étant de « réindustrialiser le site pour qu'il garde tout son potentiel », selon les termes de Jean-Michel Mazalérat, le président. Deux projets sont portés par l'entreprise : devenir un site de production de chaleur et vapeur renouvelables à travers la revalorisation énergétique des combustibles solides de récupération (CSR, des déchets triés) et de la production d'hydrogène vert et de e-méthanol, complétée par le développement de parcs photovoltaïques. Pour être plus clair, la centrale deviendrait un site industriel d'énergies vertes.

Une ferme de batteries stationnaires en 2021

Un troisième projet vient compléter le plan de restructuration, et devrait voir le jour plus rapidement que les deux autres : une ferme de batteries

stationnaires. « L'idée est de devenir un centre de stockage de batterie en lien avec un constructeur automobile », indique le président de Gazel Energie.

Le groupe examine actuellement la mise à disposition en 2021 d'une parcelle du site Émile Huchet afin d'y implanter une ferme de batteries stationnaires visant à stocker de l'électricité et ainsi proposer des services au système électrique. Des projets sur lesquels l'État accompagnerait financièrement le site.

Les dirigeants estiment le nombre de créations d'emplois directs de l'ordre de 80 postes. « Notre volonté est d'accompagner les salariés impactés pour qu'ils puissent retrouver du travail, par la formation ou leur proposer un reclassement », souligne Jean-Michel Mazalérat. À noter que 86 salariés sont directement touchés par la fermeture de la centrale charbon.

Les salariés dans tout ça ?

Du côté des représentants du personnel, le CSE du 15 septembre donne une impression de stagnation. « Le message est plutôt positif dans le sens où le groupe respecte ses en-

gagements, c'est-à-dire la poursuite de l'activité jusqu'au 31 mars 2022 », déclare Jean-Pierre Damm, délégué FO. Mais pour lui, ce n'est pas suffisant. « La problématique, c'est l'après. Nous voulons des informations plus concrètes, savoir quels sont les débouchés possibles. Ce serait plus parlant de poser la première pierre de la chaudière CSR par exemple plutôt que de seulement annoncer les choses verbalement », poursuit-il. Pour le moment, un Plan de sauvegarde de l'emploi est proposé aux salariés : pas de licenciement prévu avant 2022 mais un plan de départ volontaire. Prochain CSE, mercredi prochain. ■



Un prochain CSE est prévu mercredi 23 septembre. Photo RL /Thierry SANCHIS

par Sarah Ciampa

